



RENCONTRES INTERCLUBS FÉMININES DES CÔTES D'ARMOR (RIF 22)

RÈGLEMENT SAISON 2023

OBJECTIFS : Promouvoir le golf féminin en :

- Permettant aux joueuses de tout handicap de jouer sur différents terrains des Côtes d'Armor ;
- Proposant un tarif attractif ;
- Programmant les compétitions le samedi pour permettre aux femmes qui travaillent de participer ;
- Créant une dynamique de club grâce à l'établissement d'un classement général interclubs.

INSCRIPTION et RENCONTRES :

INSCRIPTIONS		DATES	GOLFS	Ordre départs des séries
- de 18 ans	+ de 18 ans			
10€ à l'année	35€ à l'année	11 mars	Pléneuf	1-2-3
5€ à chaque participation. Chèque à l'ordre du CD 22	12€ à chaque participation. Chèque à l'ordre du CD 22	6 mai	St Samson	2-1-3
		3 juin (et éventuellement le 2 juin en après-midi)	Boisgeslin	1-2-3
		17 juin	La Baie de Saint Brieuc	2-1-3

Chaque club adressera la liste annuelle des joueuses (nom et numéro de licence) à la responsable départementale de la RIF avec les chèques de 35€ libellés à l'ordre du CD 22.

Aucun forfait ne sera remboursé.

Les inscriptions à chaque rencontre se feront au plus tard **le samedi précédent** par l'extranet.

FORMULE DE JEU :

Les compétitions compteront pour l'index. **Toutes les séries se joueront en 18 trous stableford.**

Départs repères Bleus pour les premières séries. Repères Rouges pour les autres séries.

Les séries seront équilibrées, avant la première compétition, en fonction du nombre et de l'index des joueuses inscrites.

Pour le classement général, les séries dans lesquelles participent les joueuses ne sont pas figées tout au long de l'année. Les joueuses seront, pour chaque rencontre, inscrites dans la série qui correspond à la valeur de leur index à la date limite de l'inscription de la rencontre.

CONDITIONS PARTICULIÈRES :

Epreuve « non-fumeur ».

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique est autorisée.

Cadets et accompagnateurs : Les cadets ne sont pas autorisés. Les accompagnateurs quels qu'ils soient devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Téléphone portable : Les téléphones portables seront éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.

CLASSEMENTS :

A chaque rencontre : 1 prix brut, 3 prix nets dans chaque série

Classement général : 1 prix brut, 6 prix nets dans chaque série par le cumul des points acquis à chaque rencontre (les points/rencontre : 1^{er}=12, 2^{ème}=8, 3^{ème}=6, 4^{ème}=3, 5^{ème}=2, 6^{ème}=1). En cas d'égalité de points au classement général de deux ou plusieurs joueuses, c'est la dernière compétition qui fera la différence, puis l'avant dernière etc...